

ANNE MARTINE PARENT ET KARIN SCHWERDTNER

## PRÉSENTATION

- §1 Les notions de transmission et d'héritage sont au cœur d'une part importante de la production littéraire contemporaine, qu'on pense aux écrits relevant de l'archéologie de soi ou à ceux appartenant à un contexte postcolonial<sup>1</sup>. De même, la critique contemporaine s'est abondamment attachée à ces notions comme le montrent les travaux à ce sujet de Dominique Viart et de Laurent Demanze, pour ne nommer que ceux-ci, ainsi qu'un volume consacré à l'étude de ces notions dans l'écriture autobiographique, *Transmission / héritage dans l'écriture contemporaine de soi* (Jongy et Keilhauer, 2009), et un numéro d'*Études françaises* portant sur les « Figures de l'héritier dans le roman contemporain » (Demanze et Lapointe, 2009).
- §2 S'inscrivant dans la lignée de ces recherches récentes, le présent dossier s'intéresse aux questions de l'héritage et de la transmission, et plus particulièrement à ce que Laurent Demanze a nommé, dans le prologue de son ouvrage intitulé *Encres orphelines*, les « apories contemporaines de l'héritage et les empêchements de la transmission » (2008 : 11). Prenant appui sur la proposition de Dominique Viart et Bruno Vercier, dans *La littérature française au présent*, stipulant que la transmission de l'héritage, dans la littérature contemporaine<sup>2</sup>, se fait dans l'absence de testament<sup>3</sup>, notre dossier entreprend d'examiner comment la transmission intègre ou traduit cela même qui fait lacune, absence, interruption, murmure ou

silence, pour le dire comme Arlette Farge (2002)<sup>4</sup>. Comment s'articule – et comment comprendre – la relation entre la transmission et ses échecs ou oublis, entre l'héritage et les traces de cet héritage ? Comment recevoir un héritage qui nous est transmis comme *secret* ? Un héritage ancré dans le secret et la mort peut-il, en retour, perturber, voire empêcher la transmission ? Quel sens donner aux œuvres qui font jouer ce qui est su ou remémoré, avec ce qui ne l'est plus ?

- §3 Face aux lacunes et au(x) silence(s) créés par l'absence d'un testament, les sujets-narrateurs et/ou les personnages des textes étudiés dans ce dossier sont hantés par le passé, passé qui contient le secret de leur héritage ainsi que, corollairement, la compréhension de leur présent et la possibilité de leur avenir. Il ne s'agit pas d'un passé pleinement restitué dans un récit lisse, sans rupture, mais plutôt d'un passé à élucider par le biais d'un récit parfois hésitant, incertain, rempli de blancs, de vides, de failles. Ce sont des textes qui cherchent donc à déchiffrer le silence et le manque tout en les mettant en scène, en les rendant manifestes, et ce, autant par la représentation et la thématisation que par des stratégies narratives et énonciatives. À penser l'héritage par rapport à ce qui est communicable aussi bien que par rapport à ce qui ne l'est pas facilement, ces œuvres problématisent la question de la transmission entre les générations et les cultures.

~ ∞ ~

- §4 Les premiers textes réunis ici s'intéressent à une transmission d'ordre généalogique, à des œuvres mettant en scène des sujets aux prises avec un héritage fait de secret, d'oubli et de silence. Utilisant la posture du chiffonnier et celle de l'ange de l'histoire, toutes deux théorisées par Walter Benjamin, [Evelyne Ledoux-Beaugrand](#) analyse deux récits autobiographiques, *Primo* de Maryline Desbiolles et *L'incroyable Monsieur Schneck* de Colombe Schneck, dans lesquels la narratrice s'efforce de (re)construire un passé familial oblitéré par l'histoire officielle – l'histoire avec sa grande hache, pour reprendre les mots de Georges Perec. Relevant tous deux de l'esthétique du *patchwork*, c'est-à-dire d'un montage et d'un tissage des traces d'un passé lacunaire, les récits sont traversés d'un devoir de mémoire envers ce passé familial et de la reconnaissance de l'oubli dont il a été l'objet.
- §5 La question de l'oubli et le travail de la mise au jour d'un passé se retrouvent également dans l'article de [Karin Schwerdtner](#) sur *La Seine était rouge* de Leïla Sebbar. Dans ce roman, qui accorde une place importante aux photos d'archives et aux récits filmés, comme s'il s'agissait de valoriser une autre forme de transmission (qui passe par la mise en relation des pratiques), trois

jeunes personnages font face au silence retentissant de leurs parents et de l'État français, qui ont occulté l'histoire de la manifestation d'octobre 1961 et le rôle qu'ils y ont joué. L'analyse montre que tout effort pour représenter ou pour exposer un événement effacé rend perceptible cela même qui, selon Arlette Farge, inquiète l'historien, soit le « désordre » ou le « silence des sources ».

- §6 L'injonction au silence constitue l'héritage même de l'auteure-narratrice de *La Reine du silence*, analysé par [Joëlle Papillon](#). Dans ce récit, Marie Nimier, confrontée au fantôme de son père l'écrivain Roger Nimier, tente de trouver sa voie/voix tout en traçant un portrait intime, quoique lacunaire et fragmenté, de ce père absent qui la contraint au silence et la pousse à écrire. Fait de reprises, de reformulations, de doutes et d'hésitations, le texte de Nimier montre bien comment l'héritage n'est pas reçu passivement, mais est le lieu d'un travail difficile pour celle qui s'en institue le sujet.
- §7 [Florence Traisnel](#), dans son article consacré aux deux premiers romans de Sylvie Germain, *Le livre des nuits* et *Nuit-d'Ambre*, s'intéresse, quant à elle, au mal qui « parasite » la transmission entre les générations, soit à cela même que la famille Péniel transmet d'âge en âge (le péché et le malheur). Ici encore, l'héritage est le lieu d'un travail à faire. Ce travail consistera, pour les personnages héritiers du mal, à assumer leur responsabilité de répondant afin d'échapper au cercle vicieux de la transmission maligne.
- §8 Si certains textes pensent la transmission en relation avec ses oublis, contradictions ou apories, les livres auxquels [Anne Martine Parent](#) s'intéresse entendent plutôt problématiser la question de la transmission en thématissant l'absence de descendance. En effet, dans *Nullipare* de Jane Sautière et *Un enfant à ma porte* de Ying Chen, un héritage mortifère empêche la filiation de se poursuivre. Pour les narratrices de ces récits, la filiation est intrinsèquement liée à l'absence, à la perte et à la mort, ce qui les rend incapables de concevoir, dans tous les sens du terme, une descendance.
- §9 Dans les dernières contributions à ce dossier, la question de la transmission est surtout envisagée par le biais du langage, de l'écriture et de la performance théâtrale. [Julie Crohas Commans](#) examine, dans *Loin d'eux* et *Seuls* de Laurent Mauvignier, la transmission entre parents et enfants, à laquelle les mots manquent. Elle propose que, quoique le silence et les non-dits rendent difficiles les relations intergénérationnelles dans ce diptyque, une transmission se dessine au fil du texte, grâce surtout à l'enchevêtrement des propos de personnages individuels. Née du passage des voix de l'un à l'autre, cette transmission témoigne de l'héritage dont elle est issue.
- §10 Dans l'article de [Marilyn Randall](#) portant sur *Hier* de Nicole Brossard, c'est l'écriture des mots, cette fois, qui est dépeinte comme le moyen le plus sûr

d'assurer la transmission de l'héritage (en l'occurrence, celui du passé dans le présent, et du présent devenu passé dans le futur). Dans ce roman, l'inscription du passé se fait sur le mode d'une expérimentation formelle qui donne à ce passé une forme et un sens nouveaux.

§11 Le dernier article porte sur le théâtre de la Britannique Sarah Kane, et plus particulièrement sur sa première et sa dernière pièces : *Blasted* et *4.48 Psychosis*. Martine Delvaux y montre que pour Kane, le théâtre, en raison de la relation vivante qu'il établit avec le public, constituait le médium privilégié pour communiquer, transmettre, léguer une expérience. L'héritage de Sarah Kane serait donc une transmission s'opérant dans la violence faite aux spectateurs, qui deviennent ainsi les victimes de la pièce, l'objectif de Kane étant de nous forcer à regarder en face la noirceur de notre époque.

~ ∞ ~

§12 Si, dans les premiers textes du dossier, la transmission est avant tout d'ordre généalogique, se tournant d'abord vers l'ascendance et ensuite vers la descendance, elle s'éloigne de la généalogie au cours du dossier – parfois même au fil des pages d'une œuvre – pour en venir à interroger le pouvoir des mots et des images, de l'écriture, du théâtre dans le rapport entre sujets, ou entre l'œuvre et son public. Les articles réunis ici témoignent ainsi de la « forte puissance de métaphorisation » (Gire, 2003 : 19) dont est dotée la notion de transmission. Mais ce n'est pas tout : ils donnent également une idée de la prégnance de la transmission dans le champ de la littérature contemporaine. La transmission s'y joue non seulement dans les familles et à travers les générations, mais aussi *ailleurs* : autant dans l'espace du rêve et du fantasme que dans celui des mots et des écrits, tant dans les lectures et les rencontres au quotidien (dans la recherche d'informations) que devant la caméra et sur la scène théâtrale. Cet élargissement de la notion de transmission affecte en retour ce qu'on entend par héritage. Dans les œuvres ici à l'étude, l'héritage n'est pas uniquement compris dans la filiation biologique (ou génétique), dans ce qui se transmet entre les générations (un bien, un droit, un gène, une obligation, des valeurs, selon le cas), mais aussi dans ce qui se transmet, au fil des années, d'une expérience, d'un événement. Ce que les articles montrent surtout, c'est que l'héritage n'est pas reçu (ou n'est pas à recevoir, selon ce que laisse entendre le texte) passivement mais est à (re)construire par les héritiers et les héritières. Les lacunes et les silences de la transmission, en ce qu'ils déclenchent le travail de (re)constitution, peuvent ainsi être compris comme cela même qui rend possible – voire qui exige – la mise en œuvre de l'héritage.

---

## NOTES

1. Dominique Viart le rappelle dans « Le silence des pères au principe du “récit de filiation” » : un nombre important de livres contemporains, y compris ceux dont on peut dire qu'ils sont « irréductibles à l'autofiction » (2009 : 95), sont travaillés par les questions de filiation, d'héritage et de transmission.
2. En philosophie également, la « transmission » est inséparable d'un certain déficit, d'une certaine absence. Du moins selon le raisonnement suivant, où la notion s'étend au rapport entre l'auteur (son œuvre) et le lecteur, la part de l'acquis « à transmettre reste toujours à faire comprendre », en particulier « à l'auteur-philosophe lui-même, ainsi Derrida, par le cheminement des reprises lectorales : “Il me faut vous apprendre à m'apprendre à me lire.” » (Gruber, 2010 : 259)
3. Les auteurs citent à ce sujet René Char qui écrit en 1946, dans les *Feuillets d'Hypnos* (repris dans l'édition de *Fureur et mystère*) : « Notre héritage n'est précédé d'aucun testament » (Char, 1967 : 102 ; Viart et Vercier, 2005 : 18, 98).
4. Pour l'historien décrit par Arlette Farge, la transmission écrite requiert de donner du sens à ce « qui fait désordre, énigme, écart, irrégularité, silence ou murmure » (2002), à ce qui est peu audible ou difficile à saisir (les mots retenus, les échanges de gestes, les écarts, les ébauches de gestes).

## BIBLIOGRAPHIE

CHAR, René (1967), *Fureur et mystère*, Paris, Gallimard (Poésie).

DEMANZE, Laurent (2008), *Encres orphelines*, Paris, José Corti.

DEMANZE, Laurent, et Martine-Emmanuelle LAPOINTE [dir.] (2009), dossier « Figures de l'hériter dans le roman contemporain », *Études françaises*, vol. 45, n° 3.

FARGE, Arlette (1997), « Histoire, événement, parole », dans *Socio-anthropologie*, n° 2, [en ligne]. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index29.html> [Site consulté le 11 décembre 2011].

FARGE, Arlette (2002), « Penser et définir l'événement en histoire », dans *Terrain*, n° 38 (mars), [en ligne]. URL : <http://terrain.revues.org/index1929.html> [Site consulté le 11 décembre 2011].

GIRE, Pierre (2003), « Épistémologie du concept de transmission », dans

Chantal RODET [dir.], *La transmission dans la famille*, Paris, L'Harmattan, p. 19-23.

GRUBER, Eberhard (2010), « De l'héritage du beau », dans Wolfgang ASHOLT, Mireille CALLE-GRUBER et Dominique COMBE [dir.], *Assia Djebar : littérature et transmission*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 257-279.

JONGY, Béatrice et Annette KEILHAUER [dir.] (2009), *Transmission / héritage dans l'écriture contemporaine de soi*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal (Littératures).

VIART, Dominique (1999), « Filiations littéraires », dans Jan BAETENS et Dominique VIART [dir.], *Écritures contemporaines 2. États du roman contemporain*, Paris/Caen, Lettres modernes Minard, p. 115-139.

VIART, Dominique et Bruno VERCIER (2005), *La littérature française au présent : héritage, modernité, mutations*, Paris, Bordas.

VIART, Dominique (2009), « Le silence des pères au principe du "récit de filiation" », *Études françaises*, vol. 45, n° 3, p. 95-112.

---

#### POUR CITER CET ARTICLE :

Anne Martine Parent et Karin Schwerdtner (2012), « Présentation », dans *temps zéro*, n° 5 [en ligne]. URL : <http://tempszero.contemporain.info/document899> [Site consulté le 22 avril 2013].